



ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL
YOUNG BAR ASSOCIATION OF MONTREAL

PRIX de l'ORATEUR AIR CANADA de l'AJBM 2008

Mercredi 11 juin 2008

Cour d'appel de Montréal, salle Louis-H. Lafontaine (100, rue Notre-Dame Est)

18h00

Suivi par un Cocktail au Mélé Bar lors duquel des consommations seront offertes par l'AJBM et ses partenaires (160, rue Notre-Dame Est)

20h30

Candidat	Pratique	Sujet	Position
Me Caroline Daniel	De Bargis & Daniel	Doit-on éteindre la flamme ?	Non
Me Jean-Pierre Michaud	Borden Ladner Gervais	Montréal est-elle fiévreuse ?	Oui
Me Jeremi Lavoie	Ministère de la justice du Québec	Le dopage est-il contre-productif ?	Non
Me Ryan Hillier	Marchand Melançon Forget	Le sexe prend-il le dessus sur la couleur ?	Non
Me Frédérick Massé	Heenan Blaikie	Montréal est-elle fiévreuse ?	Non

MEMBRES DU JURY

- L'Honorable Marie-France Bich, juge à la Cour d'appel du Québec;
- Me Marc Laurendeau, avocat, journaliste à Radio-Canada et ancien cynique;
- Me Stephen G. Schenke, Bâtonnier de Montréal;
- Me Philippe-André Tessier, *Robinson Sheppard Shapiro*, président de l'AJBM;
- Me Thibault Cadro, gagnant du Prix de l'Orateur de l'AJBM 2007 et avocat au contentieux de la Ville de Montréal;
- Me Olivier Truesdell-Ménard, *Donati Maisonneuve*, président du Prix de l'Orateur de l'AJBM, administrateur et trésorier de l'AJBM;
- Me Simon Tremblay, avocat au Procureur général du Québec (Bernard, Roy) et tuteur pour le concours Jean-Pictet depuis 2003.

PRÉSENTATEUR DES CANDIDATS ET CANDIDATES

- Me Laurent Soustiel, *Mecachrome*, ancien administrateur et trésorier de l'AJBM et cofondateur du Prix de l'Orateur de l'AJBM.

OBJECTIFS

- Faire connaître auprès de la communauté juridique montréalaise de jeunes avocats particulièrement talentueux quant à leur éloquence et leur qualité d'expression;
- Désigner le participant montréalais au Prix Paris-Montréal de la Francophonie, concours d'éloquence international se tenant pendant la semaine de la rentrée des tribunaux de Montréal (première semaine de septembre);
- Désigner le participant montréalais au concours international d'éloquence de la francophonie organisé par la Conférence des Barreaux de tradition juridique commune (CIB), lequel doit avoir lieu vers la fin 2008, à Bruxelles;
- Créer des opportunités de rencontres au sein de la communauté juridique montréalaise.

ADMISSIBILITÉ DES CANDIDATS

Tout membre de l'Association du Jeune Barreau de Montréal ayant été assermenté entre le 10 juin 1998 et le 10 juin 2008. Les participants admissibles ont donc dix (10) ans de pratique ou moins et sont inscrits au Barreau du Québec, section de Montréal.

NATURE DU CONCOURS

Chaque séance est ouverte au public et débutera par une brève présentation du candidat, du sujet choisi par ce dernier et de la position qu'il adoptera pour le plaider, soit par l'affirmative ou la négative.

L'allocation ne devra pas excéder 10 minutes. Le jury ne pourra interrompre le candidat pendant sa prestation. À l'issue de la plaidoirie, chaque membre du jury aura le loisir de formuler des commentaires concernant la prestation du candidat ainsi que de poser des questions auxquelles ce dernier sera invité à répondre.

L'annonce des résultats se fera le soir même, au cocktail qui suivra immédiatement le concours, au Mélé Bar situé à deux pas de la Cour d'appel.

ÉVALUATION

Les critères suivants seront parmi ceux évalués par le jury : maîtrise de la langue française, culture générale, originalité, débit, aisance, personnalité, charisme, facilité de communication, impression générale et capacité à répondre aux éventuelles interventions ou questions du jury.

PRIX ATTRIBUÉS À L'ORATEUR GAGNANT

Le gagnant ou la gagnante du concours se verra offrir la possibilité d'accompagner certains membres du conseil d'administration de l'AJBM et les bâtonniers de Montréal et du Québec aux cérémonies de la Rentrée des tribunaux de Paris 2008 (habituellement durant la troisième semaine de novembre). Pour encourager cette participation, AIR CANADA a le plaisir d'offrir à l'Orateur francophone de l'AJBM 2008 un billet d'avion à destination de Paris.

De plus, à l'occasion de la Rentrée des tribunaux de Montréal (première semaine de septembre 2008), l'Orateur francophone de l'AJBM 2008 représentera le Barreau de Montréal au Prix Paris-

Montréal de la Francophonie auquel participent également de jeunes avocats de Barreaux étrangers dont ceux de Paris, Lausanne, Genève et Bruxelles.

L'Orateur francophone de l'AJBM 2008 aura enfin l'immense privilège de représenter le Québec à l'occasion du concours international d'éloquence de la francophonie organisé par la Conférence des Barreaux de tradition juridique commune (CIB), lequel doit avoir lieu vers la fin 2008, à Bruxelles. Il est à noter que lors des derniers concours, tous les frais de déplacement et de logement du représentant du Québec ont été assumés par la CIB.

AUTRES PRIX :

À l'issue d'un tirage parmi toutes les personnes présentes au cocktail qui suivra la compétition, *Les Grands Ballets Canadiens* offrira gracieusement une paire de billets pour le ballet « La Dame de Pique ». À cette même occasion, *Central Stamp & Seal* fera également tirer 4 certificats cadeaux d'une valeur de 50 \$.

REMERCIEMENTS :

L'AJBM tient à remercier chaleureusement ses partenaires :

Or :



Bronze :



Autres partenaires :



* * *